

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DE L'OPERATION « ARCHI M'AIDE »

Une action d'éducation et de promotion de la santé sur l'hygiène
dans les piscines, en faveur des élèves de Cours Préparatoire



Contacts Presse :

Agence Régionale de Santé - Violaine Morel - 03 62 72 86 24 - Violaine.Morel@ars.sante.fr
Académie de Lille – Michèle Rackelboom – 03 20 62 31 86 - Michele.Rackelboom@ac-lille.fr
FFN – Charlotte Despreaux - 01.41.83.87.56 - Charlotte.Despreaux@ffnatation.fr

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la pratique des activités aquatiques s'est largement développée entraînant un nombre de pratiquants en constante augmentation.

En parallèle, les connaissances scientifiques et techniques sur les substances chimiques et les éléments pathogènes pouvant être présents dans les eaux de piscines ont progressé, entraînant des contrôles plus ciblés et des actions correctives plus adaptées.

Au niveau national, les autorités sanitaires constatent un bon taux de conformité à la réglementation des piscines françaises. Pour autant, tout risque sanitaire n'est pas écarté. L'un des maillons essentiels pour l'obtention d'une bonne qualité d'eau dans les piscines demeure l'hygiène des baigneurs. Elle a en effet un impact direct sur la qualité de l'eau, la propreté et la contamination des surfaces, et indirect sur celle de l'air dans les piscines.

Agir sur la pollution apportée par chaque baigneur en instaurant des règles d'hygiène élémentaires et à faible coût est donc primordial pour la santé et la qualité de l'eau.

Dans le cadre des politiques régionales de santé publique que sont le schéma régional de prévention (SRP), le plan régional d'éducation à la santé (PRES) et le plan régional santé environnement 2 (en particulier l'action concernant l'amélioration de la prévention des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur), **l'ARS Nord-Pas-de-Calais et l'Académie de Lille, en partenariat avec la Fédération Française de Natation, lancent un projet régional sur la sensibilisation des enfants à l'hygiène dans les piscines.**

Le projet bénéficie du parrainage de Fabien GILOT, nageur de haut niveau, natif de la région, champion olympique et double champion du monde de natation 2013.

Baptisée « Archi m'aide », cette opération est développée avec le Centre régional d'Education et de promotion de la santé (COREPS) Nord-Pas-de-Calais.

Lancée avec les élèves du Cours Préparatoire de l'école Berthelot de Denain (59), la phase expérimentale de l'opération « Archi m'aide » sera déployée en 2014 auprès de 1 000 élèves de l'Académie du Nord-Pas-de-Calais, puis généralisée à l'ensemble de la région.

QUELS SONT LES RISQUES SANITAIRES EN PISCINE ?

• *Prévenir les pollutions à l'intérieur des établissements recevant du public*

La qualité de l'air intérieur constitue un axe fort de progrès en santé-environnement. La présence dans les environnements intérieurs de nombreuses substances, ainsi que le temps passé dans des espaces clos ou semi-clos (90% du temps en moyenne) en font une préoccupation légitime de santé publique. Ainsi, nous pouvons citer l'exemple des maladies et troubles d'ordre respiratoire (comme l'asthme) qui augmentent dans notre région.

Les enfants sont plus vulnérables en raison de leur susceptibilité plus importante aux produits toxiques à certaines périodes de leur développement. L'école, les cantines, les piscines, les gymnases constituent des lieux de séjour fréquents pour les enfants. Tous les polluants classiques de l'air intérieur peuvent s'y retrouver (composés organiques volatils, plomb, fibres et poussières...), auxquels s'ajoutent les risques liés à la vie en communauté.

• *Les sources de pollution en piscine*

La région Nord-Pas-de-Calais compte 223 établissements de natation. En 2012, l'ARS a réalisé plus de 3 900 contrôles et a détecté 239 non-conformités mineures au niveau sanitaire. Ces non-conformités ont occasionné des mesures correctives dans les établissements concernés, sans fermeture administrative de piscine.

Les baigneurs constituent la principale source de pollution microbiologique et physicochimique dans les piscines. Des micro-organismes peuvent être mis en évidence dans l'eau des bassins, mais également au niveau des sols, surfaces, air ambiant et douches. Il existe trois voies d'exposition :

- **la voie orale**, par ingestion accidentelle ou volontaire d'eau. Ce risque est plus important pour les enfants : le volume d'eau ingérée en 45 minutes de baignade est de 16 ml chez l'adulte et de 37 ml chez l'enfant,
- **la voie cutanéomuqueuse**, par le contact avec l'eau et les surfaces,
- **la voie respiratoire**, par l'inhalation de composés volatils

Les risques sanitaires associés à cette pollution dans les piscines sont de 2 sortes :

- **risques microbiologiques**, tels que les infections cutanées (dermatoses, mycoses, verrues), les affections sphère ORL (otites, angines, candidose...), ou les troubles intestinaux.

- **risques chimiques** : les chloramines (issus d'une réaction entre les désinfectants utilisés pour traiter l'eau et la pollution organique apportée par les baigneurs) peuvent être à l'origine de troubles irritatifs des yeux et de la sphère ORL, en particulier chez les sujets jeunes.

• *L'hygiène des baigneurs, point clé de la diminution des risques sanitaires*

L'hygiène des baigneurs a un impact direct sur la qualité de l'eau et indirect sur celle de l'air dans les piscines. Elle a aussi un impact sur la propreté et la contamination des surfaces. Obtenir dans les piscines, des conditions d'eau, d'air et de surfaces compatibles avec une pratique des activités aquatiques dans un lieu sain est l'un des objectifs forts du projet Archi m'aide.

C'est pourquoi, en accord avec l'Education Nationale, l'ARS a décidé de lancer une opération de sensibilisation à l'hygiène dans les piscines. Ce focus coïncide chez les enfants de CP avec l'apprentissage du « savoir nager à l'école ».

L'OPERATION « ARCHI M'AIDE »

• *Du nageur à l'établissement de natation, trois objectifs pour une baignade réussie*

1 - Pour les élèves, il s'agit de leur donner de manière pérenne les bons réflexes en matière d'hygiène. L'enjeu est aussi de leur faire comprendre « pourquoi » il est important de respecter les règles d'hygiène, à la fois pour leur santé, mais également pour celle des autres.

2 - Pour les établissements de natation, l'objectif est de diminuer les sources de pollution à chaque point du parcours du baigneur et ainsi d'améliorer les résultats de contrôle sanitaire.

3- Enfin, dans le cadre de l'action du PRSE 2 « prévenir les pollutions à l'intérieur des bâtiments recevant du public », l'objectif est de diminuer les risques sanitaires pour les enfants, mais aussi les risques professionnels pour les maîtres nageurs sauveteurs (MNS).

• *Le « parcours du baigneur »*

Ce parcours reprend les points de passage du nageur dans une piscine : vestiaires, douches, sanitaires, bassins. L'objectif est de reprendre les règles d'hygiène à chacune de ces étapes :

- enlever ses chaussures en arrivant dans les vestiaires ;
- porter une tenue de bain adaptée et propre à mettre à la piscine ; même s'il semble plus facile de mettre son maillot de bain à la maison pour gagner du temps lors du déshabillage, en matière d'hygiène, il est préférable de le mettre dans les vestiaires ;
- prendre une douche savonnée corps et cheveux avant et après la baignade. Aussi, prévoir dans son sac de piscine les produits nécessaires à cette toilette ;
- passer dans le pédiluve : tremper les deux pieds dans l'eau permet d'éliminer les derniers microbes et de garder le sol des abords des bassins plus propre ;
- mettre son bonnet de bain : porter un bonnet est plus confortable pour nager. Cela évite de perdre des cheveux dans l'eau et donc de salir le bassin ;
- sortir de la piscine pour aller aux toilettes : l'immersion du corps dans l'eau donne naturellement l'envie d'uriner. Aller aux toilettes favorise une nage confortable. C'est aussi respecter les autres baigneurs et l'eau du bassin ;
- remettre ses chaussures en sortant du vestiaire.

Il est aussi important de ne pas aller à la piscine lorsque l'on a une maladie qui pourrait être transmise aux autres baigneurs (otite, infection rhino-pharyngée, diarrhée, fièvre...), pour ne pas aggraver sa maladie et ne pas la communiquer aux autres.

• *Des outils pour tous les acteurs*

L'ARS, l'Académie de Lille et la Fédération Française de Natation ont développé des outils à destination des enfants, de leurs parents, des enseignants et des professionnels des piscines.

Ils seront remis aux enseignants et élèves de CP lors de séances de sensibilisation qui seront co-animées par les enseignants, l'ARS et le COREPS.

Le premier établissement à bénéficier de cette action est l'école Berthelot de Denain. L'objectif est de sensibiliser 1 000 enfants d'ici juin 2014, puis de déployer le dispositif dans l'ensemble de la région.

Les outils proposés mettent en scène trois personnages : la mascotte de l'opération, baptisée « Archi », qui joue un rôle éducatif - d'où le nom de l'opération « Archi m'aide » - et deux enfants : Tom et Léa. Ces outils sont les suivants :

- Un dessin animé en 3D "Aujourd'hui c'est piscine" mettant en scène les trois personnages, depuis l'arrivée des enfants à la piscine jusqu'à leur départ. Il reprend de façon ludique le parcours du baigneur et les étapes indispensables pour respecter l'hygiène à la piscine.
- Un film avec Fabien Gilot, parrain de l'action, dans lequel il reprend, en tant que nageur de haut niveau, des éléments liés à l'hygiène de vie et en piscine.
- Un kit complet à destination des enfants, contenant : un bonnet de bain, une trousse de toilette, un aimant à l'effigie d'« Archi » et un livret de jeux. Ce livret reprend des éléments sur l'hygiène de vie et le parcours du baigneur, sous un format ludique : coloriages, autocollants, jeux...
- Un kit à destination des enseignants, comprenant des fiches action, afin de pouvoir travailler avec les élèves sur plusieurs sessions suite à la séance de sensibilisation.
- Une affiche plastifiée à destination du personnel des piscines. Une sensibilisation aux règles d'hygiène en piscine sera également menée auprès des clubs de natation, des maîtres-nageurs-sauveteurs et des encadrants des séances de piscine.
- Un dépliant reprenant l'ensemble du propos pour les parents, afin que les règles d'hygiène apprises lors du cours de natation avec l'école puissent être reprises par les familles qui fréquentent des piscines sur leur temps de loisirs.

UNE ACTION D'EDUCATION A LA SANTE AUPRES DES ENFANTS DE COURS PREPARATOIRE

• *Apprendre les bons gestes le plus tôt possible*

L'éducation pour la santé des enfants, dès le plus jeune âge, est déterminante pour la protection du capital santé de ces futurs adultes. Rendre chaque enfant acteur de sa santé est une priorité en matière de prévention. Sensibilisé au plus tôt, l'enfant acquiert des attitudes favorables concernant l'hygiène et le mode de vie au travers de messages simples et ludiques.

La démarche proposée s'inscrit dans une approche globale et positive de la santé, qui trouve son fondement dans les valeurs précisées dans la charte d'Ottawa de l'Organisation Mondiale de la Santé. Sont par exemple privilégiées des séances de sensibilisation participatives.

• *La natation, sport le plus pratiqué par les jeunes et les femmes*

Dans une société où le mode de vie s'est accéléré, la pratique sportive, notamment celle de la natation, revêtent une place importante tant sur le plan de la santé que celui des loisirs.

L'enquête FPS/IPSOS menée en 2012 par l'Observatoire du Sport fait apparaître la natation comme l'activité la plus pratiquée par les enfants (53% des 4/8 ans, 63% des 9/12 ans) et les femmes (41%). La diversité des activités aquatiques permet en effet d'accueillir tous les publics et de répondre à une demande sociale large, (jeunes de l'école à l'université ; grand public ; forme bien être ; santé ; bébé nageurs, aquaform, activités sportives avec disciplines olympiques...), en périodes scolaires et hors de ces périodes scolaires.

La Fédération Française de Natation propose, au sein de ces clubs, des activités correspondant à ces souhaits de pratiques et organisés autour de 4 univers : l'Eveil et l'Education (au sein de *l'Ecole de Natation Française (ENF)*, le *Nagez Forme Santé*, la Performance, *l'Environnement*.

- **Le « savoir-nager », un enjeu de société**

Plus d'un élève sur deux ne sait pas nager à son entrée en sixième. Le ministère de l'Education Nationale, le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative, avec le support de la Fédération Française de Natation, travaillent donc sur un plan national « Savoir Nager ».

L'*Ecole de Natation Française (ENF)* éclaire le parcours d'apprentissage du jeune nageur autour de 3 étapes :

- 1^{ère} étape : acquérir des compétences minimales permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau.
- 2^{ème} étape : découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur.
- 3^{ème} étape : s'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix.

- **La natation dans la politique d'Education Physique et Sportive (EPS) de l'Education Nationale**

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale. L'acquisition progressive du « savoir nager » dans la réalisation d'une performance mesurée et l'adaptation à l'environnement aquatique font partie des connaissances et des capacités essentielles définies par le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (référence nationale dont le contenu doit être acquis à la fin de la scolarité obligatoire).

A l'école primaire, le moment privilégié de cet apprentissage se situe prioritairement au niveau des classes de CP et CE1.

A ce niveau, le parcours de l'élève doit comprendre des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté, et des temps d'enseignement progressif et structuré souvent organisés sous forme d'ateliers.

Une évaluation est organisée à chaque fin de cycle sur les connaissances et les capacités :

- premier palier (fin de cycle 2) : se déplacer sur une quinzaine de mètres, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter ; connaissances et attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité ;
- deuxième palier (fin de cycle 3) : se déplacer sur une trentaine de mètres ; plonger, s'immerger, se déplacer ; connaissances et attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité ;
- troisième palier (dès la 6e, au plus tard en fin de 3e) : compétence à nager en sécurité dans un établissement de bains ou en espace surveillé (piscine, parc aquatique...) ; connaître les règles d'hygiène corporelle, connaître les contre-indications, prendre connaissance du règlement intérieur de l'installation nautique, connaître et respecter le rôle des adultes encadrants.

L'enseignement de la natation est toujours assuré par l'enseignant de la classe dans le cadre d'un projet pédagogique. La natation scolaire est une activité dite à encadrement renforcé, l'enseignant est aidé dans cette tâche par des professionnels qualifiés amenés à enseigner, animer ou encadrer l'activité physique. Il peut être aidé également par des intervenants bénévoles soumis à agrément après avoir reçu une formation adaptée.

La natation dans la circonscription de Valenciennes-Denain

Dans la circonscription de Valenciennes-Denain, les écoles sont accueillies et réparties sur quatre bassins selon une sectorisation géographique définie :

- au centre nautique de Denain : les écoles des villes de Denain, Louches et Wavrechain-sous-Denain
- à la piscine municipale de Trith-Saint-Léger : les écoles des villes de Rouvignies et Haulchin

- à la piscine d'Escaudain : les écoles de la ville de Roeux
- à la piscine d'Hornaing : les écoles de la ville de Neuville-sur-Escaut

Afin de permettre aux élèves d'atteindre les niveaux de compétences attendues, l'équipe de circonscription s'efforce de favoriser les conditions d'apprentissage de la natation et de leur continuité de la grande section de maternelle au collège :

- par la mise en place d'un parcours de formation adaptée aux programmations et contraintes de chacune des écoles (répartition des cycles d'activités et du nombre de séances en fonction des projets pédagogiques des enseignants)
- par l'organisation de stages d'agrément « Intervenants extérieurs bénévoles en natation » pour les accompagnants des élèves de grande section (GS) de maternelle. Depuis septembre, deux sessions ont été proposées aux parents (28 parents ont été agréés, ce qui montre leur implication)
- par un accompagnement des enseignants dans la mise en oeuvre pédagogique de l'enseignement de la natation (conception d'activités et proposition d'outils).

L'éducation pour la santé et la sécurité

Les activités physiques et sportives sont aussi des temps d'activités propices pour apprendre à mieux connaître son corps. L'Education Physique et Sportive contribue à l'éducation pour la santé et la sécurité, en permettant à l'élève d'apprendre à gérer sa prise de risque et à apprécier les conséquences de ses choix, en agissant dans des environnements variés.

La politique éducative de santé à l'école contribue à la réussite de tous les élèves. Outre le suivi des élèves, l'Ecole a la responsabilité de l'éducation pour la santé, ainsi que l'éducation aux comportements responsables et à la citoyenneté. Elle associe les parents et les partenaires de l'Education nationale.

Les actions de promotion de la santé sont en priorité assurées par les médecins et les infirmiers de l'Éducation nationale. À ce titre les élèves bénéficient au cours de leur scolarité d'actions de prévention et d'information, de visites médicales, et de dépistages obligatoires, qui constituent leur parcours de santé dans le système scolaire. Ces actions favorisent notamment leur réussite scolaire et la réduction des inégalités en matière de santé. En 2012-2013, les infirmiers du département ont contribué à la mise en place de 1851 séances d'éducation pour la santé dans le premier degré, dont 13 % concernant l'hygiène corporelle ou l'hygiène de vie.

La place de l'hygiène dans la prévention des maladies transmissibles n'est plus à démontrer. Les médecins conseillers techniques de l'académie de Lille en lien avec les médecins de la veille sanitaire et sécurité (ARS) ont d'ailleurs travaillé à la mise en place d'un protocole à suivre lors de la connaissance d'une maladie transmissible. Médecins et infirmiers apportent leur expertise aux partenaires institutionnels.

Intégrer une démarche de santé publique portant sur l'hygiène dans les piscines, s'inscrit dans l'acquisition des compétences définies au cycle des apprentissages fondamentaux.

L'utilisation et la création d'outils pédagogiques permettent de créer une véritable dynamique dans ce sens en s'appuyant sur des ressources locales.

EN CHIFFRES

Dans l'académie, **53 %** des élèves de CM2 sont évalués dans le cadre du « savoir nager » (58,2 % dans le Nord).

46 641 élèves de CP sont scolarisés dans l'enseignement public, et 10 178 dans l'enseignement privé. Pour le département du Nord, 28 766 élèves sont inscrits en CP dans les écoles publiques et 7 442 élèves dans les écoles privées.

ANNEXES

FABIEN GILOT, PARRAIN DU PROJET « ARCHI M'AIDE »

« Le sport possède de nombreuses vertus. Certaines, qui ne sont pas les plus visibles, concernent la prévention sanitaire et l'éducation des enfants dans ce domaine. Notre rôle de sportif de haut niveau n'est pas seulement le gain du résultat immédiat, mais aussi celui de l'exemplarité dans tout ce qui peut faire évoluer notre société. On ne présente plus les fonctions de l'ARS, je suis donc heureux de m'associer à cette institution, mais surtout je suis fier de parrainer une telle opération de sensibilisation pédagogique. »

Fabien Gilot est né à Denain dans le Nord. Enfant, il se dirige vers le water-polo. Mais très vite, ses entraîneurs remarquent ses qualités aquatiques et ses prédispositions pour la natation.

En 2000, Fabien Gilot part s'entraîner à Rouen et se prépare à la compétition de haut-niveau. Il s'impose immédiatement parmi les grands espoirs de la natation française en devenant en 2002 double champion d'Europe junior. Le nageur confirme ses très bons résultats l'année suivante en décrochant chez les séniors la médaille de bronze en relais au Championnat du Monde de Barcelone.

En 2006, l'athlète part s'entraîner au Cercle des nageurs de Marseille où il est toujours licencié aujourd'hui.

Lors des championnats de France de 2008, le nageur améliore son record personnel sur 100 m nage libre. Ce chrono réalisé à Dunkerque lui permet de devenir le 5e performeur de tous les temps. Cette année-là, Fabien Gilot est également sacré vice-champion d'Europe en 100 mètres nage libre. Son premier titre en individuel.

Depuis Fabien Gilot enchaîne les performances en équipe. Il a décroché la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Londres en 2012 en relais 4 X 100 mètres. Il a également obtenu une double médaille d'or en relais aux derniers championnats du monde de Barcelone en 2013.

LES ACTEURS DU PROJET

- **L'ARS Nord-Pas-de-Calais**



L'agence régionale de santé (ARS) du Nord - Pas-de-Calais a été créée en avril 2010. En région, l'Agence Régionale de Santé est l'interlocuteur unique en charge du pilotage du système de santé et de la mise en œuvre de la politique de santé publique. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité : prévention, soins et accompagnement médico-social.

L'ARS Nord - Pas-de-Calais est dirigée depuis octobre 2013 par Jean-Yves Grall. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence. Le Projet régional de santé est la déclinaison régionale des politiques nationales de santé, qui tout en prenant en compte les impératifs de gestion de l'assurance maladie apporte les réponses aux besoins prioritaires de la région.

Les actions de l'ARS visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace. Elle est la clef de voûte de la nouvelle organisation prévue par la Loi « Hôpital Patients Santé Territoires » du 21 juillet 2009.

- **L'Académie de Lille**

L'Académie de Lille est la structure administrative des services déconcentrés de l'Éducation Nationale dans la région Nord-Pas de Calais. Sous l'autorité du recteur, elle assure l'organisation, au niveau régional, de la politique définie par le ministre de l'Éducation Nationale.

Elle se compose d'un rectorat et de deux directions des services départementaux, implantées dans le Nord et le Pas de Calais : Jean-Jacques Pollet, Recteur de l'académie de Lille est assisté de deux Directeurs académiques des services de l'éducation nationale, Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, Christian Wassenberg pour le Nord, Guy Charlot pour le Pas-de- Calais, et du Secrétaire général de l'académie. Il définit et conduit, au sein du conseil de direction académique, les grandes orientations de la politique académique pour le premier comme pour le second degré.

L'Académie compte quatorze bassins d'éducation. Ils comprennent les écoles, les collèges et les lycées d'une zone correspondant approximativement aux bassins de l'INSEE et aux arrondissements, ce qui permet une cohérence avec les politiques économiques et d'aménagement du territoire régional. Avec 850 998 élèves fréquentant les structures scolaires des premiers et second degrés publics et privés de la région, l'académie de Lille occupe la deuxième place après celle de Versailles et représente 7% des effectifs scolaires nationaux.



- **La Fédération Française de Natation**

La Fédération Française de Natation est créée en 1920 pour développer et structurer la pratique de la natation en France, avec notamment pour ambition de placer la France au rang des premières nations en natation. Initialement vouée à la compétition (via ses 5 disciplines olympiques : course, plongeon, natation synchronisée, water polo, nage en eau libre), la Fédération Française de Natation s'est ouverte progressivement à de nouvelles activités et s'organise aujourd'hui autour de 4 univers :

Eveil-Education, Compétition, Nagez Forme Santé, Environnement.

Elle regroupe aujourd'hui 300 000 membres réparties dans plus de 1 200 associations sur tout le territoire. Son ambition est que le plus grand nombre trouve du plaisir dans l'eau et les activités aquatiques, et que des performances individualisées et progressives permettent à chacun de progresser et s'épanouir à son meilleur niveau.



- **Le COREPS Nord-Pas-de-Calais**

Le COREPS Nord-Pas-de-Calais accompagne la mise en œuvre d'une politique d'éducation et de promotion de la santé adaptée aux milieux de vie et aux thématiques spécifiques. L'association fonde son action sur les valeurs précisées dans la charte d'Ottawa de l'Organisation Mondiale de la Santé, ainsi que la charte du réseau FNES. Ses missions sont de :

- Former les acteurs au développement, à la gestion et à l'évaluation de projets.
- Produire des données contribuant à l'analyse locale des besoins en éducation et Promotion de la Santé et les leviers d'action.
- Développer la recherche-action et favoriser les actions de subsidiarité sur les territoires ou des thématiques non couvertes en fonction des besoins.
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques régionales de santé publique.
- Soutenir méthodologiquement les acteurs locaux au développement, à la gestion et l'évaluation de projets.